


ADULLACT

*Association des Développeurs et des Utilisateurs de **Logiciels Libres**
pour les **Administrations** et les **Collectivités Territoriales***

Assemblée Générale ordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du 23 juin 2016

Médiathèque Emile Zola - Montpellier

soit

Un document de 30 pages

incluant le compte rendu (jusqu'à la page 19)

et

ses annexes (pages 20 à 30)

diffusion :

aux représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés, des associations, des établissements d'enseignement, et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques adhérentes de l'association

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport d'activité**
- 3. Rapport financier**
- 4. Présentation des comptes analytiques 2015**
- 5. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**
- 6. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale**
- 7. Résolution sur l'affectation du résultat**
- 8. Présentation du budget prévisionnel 2016**
- 9. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**
- 10. Evolution de la grille de cotisations**
- 11. Questions / informations diverses**

ANNEXES

- | | |
|-----------------------|--|
| Annexe 1 : | Liste des correspondants présents |
| Annexe 1 bis : | Liste des membres représentés |
| Annexe 1 ter : | Liste des correspondants invités |
| Annexe 2 : | Graphique de présentation des adhérents pas type de collectivités |
| Annexe 2 bis : | Graphique de présentation des cotisations pas type de collectivités |
| Annexe 3 : | Carte d'état des lieux des adhérents par région |
| Annexe 3 bis : | Carte du nombre d'adhérents par région touchés par l'ADULLACT |
| Annexe 4 : | Graphique de présentation de l'évolution du nombre d'adhérents |
| Annexe 5 : | Compte de résultat 2015 |
| Annexe 6 : | Bilan 2015 |
| Annexe 7 : | Budget prévisionnel 2016 |

PRÉAMBULE

15h51 - M. François ELIE, Président de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie chaleureusement pour leur participation. Il énonce l'ordre du jour aux adhérents présents.

Mme Clémentine MORGANT, Assistante Administrative et Financière de l'ADULLACT, procède ensuite aux décomptes des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance. Il est constaté que **43 membres sont présents et 25 sont représentés, soit au total 68 voix : le quorum étant situé à 65 voix, soit un quart des 259 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.**

Pour animer cette séance, **M. François ELIE** est accompagné de **M. Pascal KUCZYNSKI**, Délégué Général de l'ADULLACT.

Mme Clémentine MORGANT est nommée secrétaire de séance.

RAPPORT MORAL

15h53 - M. François ELIE débute son rapport moral par un état des lieux et des actualités du monde du libre. Il distingue ainsi trois champs sur lesquels s'attarder un instant pour ouvrir la séance :

- Le champ institutionnel, qui connaît une mutualisation à grande échelle, impulsée par l'État. **M. François ELIE** se félicite de l'action de l'État et de sa prise de position en faveur de la mutualisation. L'action de l'État en faveur du logiciel libre est exemplaire à ce niveau et crédibilise un certain nombre de solutions vis-à-vis d'autres collectivités.
- La réforme territoriale fait bouger les frontières et cela provoque des inquiétudes. Cette réforme rend le périmètre des EPCI mouvant. Les EPCI sont, tout comme les régions, sujets à une réorganisation qui de fait est l'occasion de nouvelles mutualisation ou vient perturber des mutualisations déjà en place. Cet élément doit être pris en compte par l'ADULLACT, car il a des conséquences sur les adhésions/résiliations, en particulier avec la mise en place de services communs touchant l'informatique.
- Enfin, **M. François ELIE** se réjouit de la confirmation du succès des applications mobiles, et particulièrement de *IDELIBRE*. Ce succès témoigne de l'efficacité de l'application comme réponse à un réel besoin des collectivités.

M. François ELIE poursuit en informant les adhérents des mutations internes qui ont opéré durant l'année 2015. Il note que cette année 2015 a été une année de forte transition pour l'association et ses permanents, et que beaucoup de changements ont eu lieu. Ainsi, trois événements marquants sont à noter :

- Transformation des relations entre la coopérative ADULLACT PROJET devenue SCOP en 2015 et l'association. **M. François ELIE** rappelle la vocation de la SCOP. La création d'ADULLACT PROJET résulte d'un constat : le secteur du logiciel libre manquait cruellement d'investissement. En effet S²LOW, projet fondé par **M. Pascal FEYDEL** et **M. François ELIE**, ne trouvaient pas de financeurs pour le développer. **M. Pascal FEYDEL** et l'association ADULLACT, fondateurs d'ADULLACT PROJET, ont conçu la coopérative (une

SCIC à l'origine) pour répondre à ce besoin. ADULLACT PROJET a donc vu le jour en 2006. C'est aujourd'hui dans un souci de clarté qu'il a été décidé d'une réorganisation des relations entre la SCOP ADULLACT PROJET et l'ADULLACT. Le chemin à suivre pour entreprendre cette réorganisation a été sujet à débat. C'est finalement **M. Pascal FEYDEL**, délégué général, qui a décidé de trancher en annonçant son départ de l'ADULLACT à la fin de l'année 2015.

- Ainsi, l'année 2015 a également été marquée par le changement de délégué général. **M. Pascal FEYDEL** a donc démissionné en novembre 2015 et **M. François ELIE** a décidé de nommer **M. Pascal KUCZYNSKI** (qui était jusqu'alors directeur technique) en tant que délégué général de l'ADULLACT.
- **M. Pascal FEYDEL** a également été l'initiateur de l'ADULLACT et a travaillé pendant 14 ans en faveur de la promotion et de la valorisation du logiciel libre au service des collectivités, aux côtés de **M. François ELIE**. C'est ainsi que la forge ADULLACT a vu naître en 2003. **M. François ELIE** tient donc à rendre un hommage appuyé au travail remarquable effectué par **M. Pascal FEYDEL** pour la reconnaissance du logiciel libre comme option viable et responsable pour les collectivités. **M. François ELIE** offre à **M. Pascal FEYDEL** alors un souvenir personnel, un gnou en peluche que **Richard STALLMAN** a posé un jour sur l'ordinateur portable du Président de l'ADULLACT.

M. François ELIE invite ensuite **M. Pascal FEYDEL** à se présenter sur scène et lui donne la parole. **M. Pascal FEYDEL** remercie chaleureusement **M. François ELIE** et tous les adhérents présents pour leur hommage. Il rappelle le rôle essentiel de **M. François ELIE** pour la création de l'association et ensuite, pour la première installation de la forge ADULLACT.

M. François ELIE soumet son rapport moral à l'approbation de l'Assemblée Générale.

16h00 - vote : approuvé à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITÉ

16h01 - M. François ELIE donne ensuite la parole à **M. Pascal KUCZYNSKI**, nouveau Délégué Général de l'ADULLACT, pour la présentation du rapport d'activité.

ÉTAT DES ADHÉSIONS

16h01 - M. Pascal KUCZYNSKI commente l'état des adhésions 2015 en faisant remarquer la légère baisse du nombre global d'adhérents. Cela se détaille néanmoins par une augmentation du nombre de collectivités territoriales et administrations publiques adhérentes. La baisse globale est donc observée plus particulièrement au niveau des entreprises et des individus adhérents.

C'est pourquoi **M. Pascal KUCZYNSKI** informe l'Assemblée qu'en 2016, il s'attache à mettre également l'accent sur les autres types d'adhérents, notamment les entreprises.

ADHÉRENTS	AU 31/12/2014	AU 31/12/2015	VARIATION
Collectivités territoriales et administrations publiques	222	236	6,30 %
Associations	5	2	- 60 %
Enseignement	1	2	100 %

Entreprises	7	2	- 71,43 %
Individus	31	16	- 48,39 %
TOTAL	266	258	- 3 %

M. Pascal KUCZYNSKI affiche à l'Assemblée Générale des diagrammes indiquant la répartition des adhérents selon le type de collectivité territoriales, en corrélation la répartition des cotisations par type de collectivités¹.

En ressort des graphiques avec des proportions similaires, où les EPCI par exemple, représentent à la fois 13 % des adhérents d'ADULLACT et 19 % du total des cotisations ; ou les régions, qui représentent 3 % des adhérents et 6 % du total des cotisations. Il semble donc raisonnable d'affirmer que la politique des cotisations de l'ADULLACT est cohérente.

M. Pascal KUCZYNSKI s'attarde ensuite à montrer une répartition des adhérents sur le territoire national. Le but ici étant de montrer la zone d'influence de l'ADULLACT et de se rendre rapidement compte des zones à prospecter afin d'étendre celle-ci².

Ainsi, les 258 adhérents de l'ADULLACT sont répartis dans 78 départements. La répartition par région nous informe que 14 régions sont touchées et que la zone d'influence de l'ADULLACT se situe principalement dans le Sud-Sud Est de la France comme on pouvait s'y attendre avec en tête l'Occitanie-Pyrénées Méditerranée, avec 43 adhérents, suivie d'Auvergne Rhône-Alpes, avec 34 adhérents et enfin 32 adhérents en Nouvelle Aquitaine.

Finalement, **M. Pascal KUCZYNSKI** fait remarquer qu'au travers de ces collectivités adhérentes, se sont 59 297 654 d'habitants qui sont indirectement touchés par l'ADULLACT grâce notamment aux régions adhérentes.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en détaillant à l'Assemblée la balance des nouvelles adhésions/résiliations.

En 2015, l'ADULLACT a donc enregistré 26 nouvelles adhésions, contre 16 en 2014, selon la répartition suivante :

- 1 Conseil Régional
- 2 Conseils Départementaux
- 13 Communes
- 2 Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- 3 Syndicats
- 1 Université
- 4 Communautés de communes/agglomérations

M. Pascal KUCZYNSKI tient à souligner l'adhésion de l'Université Lumière Lyon 2, première université adhérente de l'ADULLACT et s'attend à voir un regain d'adhésion du côté de l'éducation concrétisé par la toute récente adhésion (2016) de l'Université PARIS XIII.

1 [Voir Annexes 2 et 2 bis](#)

2 [Voir Annexes 3, 3 bis et 4](#)

Ainsi, **M. Pascal KUCZYNSKI** indique que ces nouvelles adhésions représentent un volume de nouvelles cotisations de 70 700,00 €.

En 2015, l'ADULLACT a enregistré les résiliations ou transferts de 18 collectivités territoriales, contre 19 en 2014 :

- Ville de Beaucaire
- Ville de Bouc Bel Air
- Ville de Bras sur Meuse
- Ville de Vitrolles
- Ville de Bischheim
- Ville de Limeil Brévannes
- Ville de Ceyrat
- Ville d'Aulnay sous bois
- Ville de Laval
- Ville d'Arles
- Ville de Saint Ouen
- Toulouse Métropole
- SAN Ouest Provence
- Communauté de communes Lodévois et Larzac
- Conseil Départemental du 93
- CA Pays Ajaccien
- Conseil Régional Île-de-France
- Centre Départemental de Gestion des Ardennes

M. Pascal KUCZYNSKI indique que ces résiliations ou transferts représentent un volume de cotisations sortantes de 51 350,00 €. Elles s'expliquent principalement par :

- des restrictions budgétaires dans certaines collectivités territoriales
- des transferts

LA FORGE ADULLACT

16h06 - M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en présentant l'état des lieux de la forge <http://adullact.net> en détaillant quelques chiffres:

- 714 projets hébergés dont environ 3 nouveaux projets par mois depuis plus de dix ans
- 10 772 utilisateurs enregistrés dont entre 800 et 1000 nouveaux inscrits chaque année depuis 2010
- Plus de 1 200 000 téléchargements depuis son lancement

La constance du rythme d'inscription depuis 2010 témoigne de la vivacité de la forge.

ÉTAT DES LIEUX DES GROUPES DE TRAVAIL

16h07 - M. Pascal KUCZYNSKI présente l'état des lieux des groupes de travail :

Groupes de Travail ouverts actifs:

- Parapheur Électronique
- Gestion des Délibérations
- Gestion du Revenu de Solidarité Active
- Archivage Électronique
- Gestion des Flux Citoyens
- S²LOW
- E-collectivités
- PASTELL
- France Connect
- Gestion des Identités
- Gestion du Registre CIL
- Cartable Électronique de l'Élu
- Bureautique libre
- Certificats électroniques

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que les Groupes de travail consistent à réunir les collectivités intéressées par un produit, débattre sur ce produit et éventuellement voter. Les collectivités ont ainsi la possibilité d'influencer la feuille de route de ce produit.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en indiquant les données propres à l'année 2015 :

- 10 Groupes de Travail ont été organisés
- Réunissant 171 personnes
- Dématérialisation des Marchés Publics

RAPPORT FINANCIER

16h10 - M. Pascal KUCZYNSKI poursuit par la présentation du rapport financier.

M. Pascal KUCZYNSKI indique donc que, suite à un onzième exercice classique (12 mois), les bilans réalisés par **M. Vincent LAMBERT**, expert-comptable à Montpellier, affichent un résultat net comptable déficitaire de – 35 253,00 €.

	2015	2014	Variation
Cotisations	668 635	674 155	- 0,81 %
Participations congrès	0	23 600	- 100 %
Aides et subventions	8 820	8 895	- 0,83 %
Transfert de charges	3 869	0	N/S
Autres produits	0	552	- 100 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	681 324	707 202	- 3,65 %
Produits financiers	3 120	4 032	- 22,61 %
Produits exceptionnels	0	0	
TOTAL DES PRODUITS	684 444	711 234	- 3,76 %
Achats non stockés	115 383	57 120	+ 102 %
Services extérieurs	64 984	67 758	- 4,08 %
Autres services extérieurs	69 695	99 543	- 30 %
Impôts, taxes et versements assim.	13 509	9 287	+ 45,46 %
Salaires et traitements	292 880	302 671	- 3,22 %
Charges sociales	128 519	127 532	+ 0,77 %
Autres charges de personnel	1 114	14 320	- 92,21 %
Dotations aux amortissements	7 802	9 093	- 14,19 %
Autres charges	1	14	- 92,85 %
CHARGES D'EXPLOITATION	693 887	687 338	+ 0,95 %
Charges financières	0	0	0 %
Charges exceptionnelles	25 189	3 674	+ 585,60 %
Impôt sur les bénéfices dus	620	962	- 35,54 %
TOTAL DES CHARGES	719 696	691 974	+ 4,01 %
RESULTAT NET	-35 252	19 260	-283,03%

Par rapport à 2014, **M. Pascal KUCZYNSKI** explique que les produits d'exploitation de l'exercice 2015 sont légèrement inférieurs du fait d'une renégociation de certains montants de cotisations attachés aux conventions d'adhésion – par exemple SGMAP ou l'AICRI –, et d'une augmentation modérée du nombre d'adhérents.

En effet la balance des nouvelles adhésions/résiliations 2015 n'est bénéficiaire qu'à hauteur de 18 955,00 €. Ajoutons également l'absence de congrès ADULLACT en 2015, et donc de participation financière de partenaires, comme autre facteur de diminution des produits d'exploitation, qui s'élevait à 23 600,00 € en 2014

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en détaillant que par rapport à 2014, les charges d'exploitation sont en légère augmentation, et les remarques suivantes peuvent être formulées :

- Les « Achats non stockés » ont connu une variation de + 102,00 % pour s'établir à 115 383,00 € contre 57 120,00 € en 2014, s'expliquant par la régularisation du protocole d'accord 2014 (20 000€) et la normalisation du cadre conventionnel de partenariat technique 2015 (50 500€) avec ADULLACT PROJET portant sur la maintenance des services proposés par l'ADULLACT.
- Les « Autres services extérieurs » ont connu une variation de - 30 % pour s'établir à 69 695,00 € contre 99 843,00 € en 2014, s'expliquant par l'abandon de l'organisation du concours « Créer ton Appli Libre » et par le fait que le congrès n'a pas eu lieu en 2015.

- Les « Impôts, taxes et assimilés » ont connu une variation de + 45,46 % pour s'établir à 13 509,00 € contre 9 287,00 € en 2014, s'expliquant par une augmentation de la taxe sur les salaires.
- Enfin, **M. Pascal KUCZYNSKI** termine le détail en expliquant que les « Charges exceptionnelles » ont connu une augmentation de + 585,60 % pour s'établir à 25 189,00€ en 2015 contre 3 674,00€ en 2014, s'expliquant par les sorties de personnel.

Par rapport à 2014, les charges d'exploitation 2015 sont en légère augmentation pour s'établir à 719 696,00 €.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en présentant le détail des éléments prévisionnels établis, les postes de dépenses et de recettes se détaillent comparativement comme suit pour l'exercice 2015 :

	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
Cotisations	701 896	668 635	-33 261
Participations congrès	0	0	0
Aides et subventions	13 000	8 820	-4 180
Stages	3 000	0	-3 000
Transfert de charges	0	3 869	3 869
Autres produits	0	3 120	3 120
PRODUITS D'EXPLOITATION	717 896	684 444	-33 452
Achats	11 200	11 982	782
Locaux	55 620	49 262	-6 358
Poste et télécommunications	1 980	3 030	1 050
Frais de déplacement	64 560	51 461	-13 099
Frais de personnel	460 622	424 638	-35 984
Assurances	3 300	4 337	1 037
Impôts et taxes	6 985	11 384	4 399
Prestations / honoraires	78 640	125 695	47 055
Publicité	5 280	2 511	-2 769
Amortissement	12 000	7 802	-4 198
Provisions	4 800	-8 689	-13 489
Charges exceptionnelle	0	25 189	-25 189
Autres charges	12 912	11 095	-1 817
CHARGES D'EXPLOITATION	717 899	719 697	1 798
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3	-35 253	

Par rapport aux recettes prévisionnelles, les produits d'exploitation de l'exercice 2015 sont inférieurs aux prévisions et représentent un écart de – 33 452,00 €. Les principaux écarts concernent :

- Le montant des cotisations enregistrées qui est inférieur aux prévisions du fait d'une diminution de certains montants de cotisations rattachés aux conventions d'adhésions et d'un ratio nouveaux adhérents/résiliations modérément bénéficiaire, soit un écart de - 33 261,00 €.
- Le montant des subventions touchées est inférieur au prévisionnel, car le dossier FEDER a dû être repoussé à 2016, soit un écart de -4 180,00 €.

Par rapport aux charges prévisionnelles, les charges d'exploitation de l'exercice 2015 sont légèrement supérieures aux prévisions et représentent un écart de – 5 187,00€. Les principales variations concernent :

- Les frais de location qui sont inférieurs aux prévisions suite à la mise en place d'une nouvelle convention de répartition des charges communes de fonctionnement entre ADULLACT et ADULLACT PROJET, désormais indexées sur les effectifs moyens annuels et non plus sur la superficie occupée , soit un écart de - 6 358,00€ ;

- Les frais de déplacements sont largement inférieurs aux prévisions du fait d'une meilleure gestion de ce poste de dépense, soit un écart de – 13 099,00€ ;
- Les frais de personnel sont largement inférieurs aux prévisions du fait de prélèvements de charges sociales moindres, de la non activation de l'accord d'intéressement 2015 et d'un redimensionnement de l'équipe permanente sur la fin de l'année , soit un écart de –35 984,00€ ;
- Les frais de prestations et honoraires sont supérieurs aux prévisions du fait de la régularisation conventionnelle de partenariat technique 2014 et 2015 entre ADULLACT et ADULLACT PROJET, soit un écart de + 47 055,00€ ;

M. Pascal KUCZYNSKI demande ensuite à l'Assemblée si celle-ci a des questionnements vis-à-vis des chiffres.

M. Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE prend la parole et demande à quoi correspond l'intéressement.

M. Pascal KUCZYNSKI répond qu'il existe un accord d'intéressement qui permet aux salariés de bénéficier des excédents réalisés par l'association lorsqu'il y en a.

Sans autre question, **M. Pascal KUCZYNSKI** clôt le sujet.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANALYTIQUES 2015

16h21 - M. Pascal KUCZYNSKI présente ensuite les comptes analytiques 2015, qui se détaillent de la manière suivante :

	Totaux 2015	% 2015	% 2014
Pôle immobilier	119 886 €	18%	13%
Frais d'administration (*)	141 688 €	22%	28%
Forge	23 431 €	4%	3%
Groupe de Travail	16 043 €	3%	3%
Services en ligne	159 632 €	25%	26%
Gestion adm. des adhérents	31 581 €	5%	3%
Prospection nx adhérents	14 679 €	2%	6%
Représentation	20 757 €	3%	6%
Outils de communications (**)	113 071 €	18%	12%
Total	640 767 €	100%	100 %

M. Pascal KUCZYNSKI souhaite informé les adhérents que le Conseil d'Administration, qui s'est réuni en avril 2016, a souhaité effectuer un retour sur expérience afin de mesurer l'impact de la comptabilité analytique.

Il a été décidé en Conseil d'Administration, de l'abandonner pour l'année 2016, au regard des changements engendrés par la réorganisation avec ADULLACT PROJET.

Après une analyse de la nouvelle situation tout au long de l'année 2016, une nouvelle grille d'analyse sera décidée en Conseil d'Administration et appliquée à partir de janvier 2017.

PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

16h23 - M. François ELIE donne ensuite la parole à **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, venue présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2015 de l'ADULLACT effectué les 30 et 31 mars.

Mme Florence GABRIEL tient tout d'abord à faire un point sur l'aspect bilanciel, aspect important car, comme l'a exposé **M. Pascal KUCZYNSKI**, le résultat net 2015 est déficitaire.

Mme Florence GABRIEL rappelle que sous le régime associatif rien ne se distribue ; tous les résultats doivent rester dans l'association et s'accumuler pour former les fonds propres, ce qui est le cas chez l'ADULLACT.

Par conséquent, malgré le déficit d'environ 35 000€, **Mme Florence GABRIEL** se veut rassurante, puisque ses fonds propres représentent environ 331 000€, desquels il faut déduire le patrimoine immobilier car il correspond à un investissement de long terme.

En résulte donc le fond de roulement, aujourd'hui égal à 280 000€ environ à l'ADULLACT. Ceci confirme la pérennité de l'association à au moins 12 mois comme la loi l'exige.

Dans le cadre de sa synthèse sur les comptes 2015 de l'ADULLACT, **Mme Florence GABRIEL** poursuit en rappelant à l'Assemblée les missions qui sont confiées par l'ADULLACT à KPMG dans le cadre de son intervention, à savoir un contrôle de régularité et de sincérité des éléments comptables de l'association.

L'examen de la conformité des fonds affectés révèle que les comptes sont en adéquation par rapport aux statuts. **Mme Florence GABRIEL** conclut donc son rapport général en « **certifiant que les comptes sont sincères et réguliers par rapport à la loi française** ».

Dans le cadre de son rapport spécial sur les conventions réglementées, **Mme Florence GABRIEL** débute en rappelant que ce rapport a pour objectif de préciser les relations conventionnées existantes entre l'association ADULLACT et ses administrateurs.

À ce titre, aucune convention nouvelle ou modifiée n'a été identifiée.

APPROBATION DES COMPTES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16h27 - M. Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE souhaite intervenir pour souligner sa satisfaction par rapport aux éléments de comptes transmis. Il fait remarquer que la transmission des comptes en amont est essentielle afin de voter valablement leur approbation et celle-ci c'est parfaitement déroulée cette année. C'est pourquoi, contrairement aux années précédentes il va approuver sans réserve le rapport financier.

M. François ELIE soumet les comptes 2015 de l'ADULLACT à l'approbation de l'Assemblée Générale.

16h29 - vote : approuvés à l'unanimité

À l'issue du vote, **M. François ELIE** remercie l'Assemblée. **M. Pascal KUCZYNSKI** tient à remercier personnellement l'équipe administrative sortante qui, par son travail, a permis de produire efficacement ce rapport financier.

RÉSOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

16h30 - Sur les recommandations de **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, et pour mise en conformité, il a été décidé de procéder annuellement à un vote sur l'affectation du résultat net de l'exercice écoulé.

M. François ELIE propose donc à l'Assemblée Générale d'approuver l'affectation en « report à nouveau » du résultat net 2015, soit – 35 253,00 €.

16h31 - vote : approuvée à l'unanimité

MOUVEMENT DES ADHÉSIONS 2016

16h31 - M. Pascal KUCZYNSKI souhaite d'ores et déjà faire un premier bilan du mouvement des adhésions pour l'année 2016. Il énumère ainsi les nouveaux adhérents 2016 :

1. Mairie de Gardanne

2. CA Orléans Val de Loire
3. Mairie Sainte Rose
4. Institut de Recherche pour le Développement
5. Mairie Cergy
6. GIP Enfance en Danger
7. Mairie Périgueux
8. CA Rochefort Océan
9. DIR Ouest
10. Mairie Cadaujac
11. GIP SILPC
12. Université Paris XIII (éducation)
13. ADULLACT PROJET (entreprise)
14. AUDANCIA (entreprise)
15. InfoCom Services (entreprise)
16. WAKANDA (entreprise)
17. M. DISY (individu)
18. M. SPITTLER (individu)
19. M. GRANET (individu)

M. Pascal KUCZYNSKI note que la volonté de mettre l'accent sur d'autres collègues – entreprises, individus- commence d'ores et déjà à porter ses fruits. Il émet l'hypothèse que la clarification des rôles entre ADULLACT et ADULLACT PROJET a peut être été un facteur décisif dans la prise de décision de certaines adhésions à l'association.

Et **M. Pascal KUCZYNSKI** poursuit ensuite par les résiliations 2016 :

1. Mairie Dreux
2. Pôle Numérique
3. CA Mulhouse
4. Mairie Gueux
5. Vallée de l'Oise
6. Mairie Dunkerque
7. CA Sud de Seine
8. Mairie Saint Vérand
9. CU Grand Lyon

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

16h33 - M. Pascal KUCZYNSKI commente brièvement le budget prévisionnel 2016 établis par les membres du Conseil d'Administration de l'ADULLACT. S'élevant à 718 169,00 €, le budget prévisionnel présente un niveau de dépenses et un niveau de recette constants.

M. Pascal KUCZYNSKI souhaite porter à la connaissance des adhérents les différents éléments du budget qui évoluent par rapport aux autres années :

- Les « Frais de personnel » ont été prévus à la baisse, à -15 % par rapport à 2015 pour s'établir à 403 456,00€, au regard de la réorganisation de la masse salariale depuis fin 2015 et jusque début 2016.
- Le poste « Sous traitance » a été augmenté de 35 % par rapport à 2015, pour s'établir à 121 413,00€ dû à divers conventions pour des contrats de maintenance.

- Enfin, le budget alloué à la « Communication » a été augmenté de 280 % par rapport à 2015, pour s'établir à 42 780,00€ s'expliquant à la fois par la tenue du congrès en 2016 et par la mise en place d'un nouveau plan de communication dont devrait bénéficier les projets « comptoir du libre » et « label territoire numérique libre ».

M. François ELIE soumet donc au vote de l'Assemblée Générale le budget prévisionnel 2016 proposé.

16h37 - vote : approuvé à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16h38 - M. François ELIE indique que le mandat de 2 ans des membres du Conseil d'Administration est arrivé à son terme et qu'il convient de procéder à un renouvellement par les membres de chaque collège.

La composition statutaire du Conseil d'Administration est au maximum la suivante :

- 15 représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés
- 3 représentants des membres associés « associations »
- 2 représentants des membres associés « enseignement »
- 2 représentants des membres associés « entreprises »
- 2 représentants des membres associés « individus »
- 1 représentant des salariés

Pour le collège « collectivités territoriales et assimilées », **M. François ELIE** détaille les actes de candidatures enregistrés préalablement à la séance :

- Centre de Gestion du Nord – M. Marc GODEFROY
- Communauté d'Agglomération Grand Angoulême – M. François ÉLIE
- Commune de Cergy – M. Guillaume DELAPLANCHE
- Commune de Mions - M. Sébastien SAUNIER
- Commune de St-Martin-d'Uriage – Mme Claudine CHASSAGNE
- Conseil Régional d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes – M. Jean-Paul CHIRON
- GIP e-Bourgogne – M. Patrick RUESTCHMANN
- GIP Recia – M. Christophe DUBREUIL
- Syndicat mixte Mégalis Bretagne - M. Jean-Yves VERN

Conformément aux statuts, un siège revient de droit au **Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique**, unique membre du sous-collège des « administrations et établissements dépendant de L'État ».

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des « collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'Etat, des établissements publics de santé et assimilés » que 9 sièges sur un maximum de 15 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Pour le collège des membres associés « associations », **M. François ELIE** détaille les actes de candidatures enregistrés préalablement à la séance :

- La Mouette -- Mme Marie-Jo KOPP CASTINEL
- AFUL – M. Laurent SEGUIN

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des « associations » que 2 sièges sur un maximum de 3 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Pour le collège des membres associés « entreprises », **M. François ELIE** détaille les candidatures enregistrées préalablement à la séance :

- ALTER WAY – M. Philippe MONTARGES
- ATREAL – M. Thierry BENITA

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des « entreprises » que 2 sièges sur un maximum de 2 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Pour le collège des membres associés « enseignement », **M. François ELIE** détaille les actes de candidatures enregistrés préalablement à la séance :

- FÉDÉRATION DE L' AISNE DE LA LIGUE DE L' ENSEIGNEMENT – M. Pierre JARRET

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège « enseignement » que 1 siège sur un maximum de 2 sont brigüés par l'adhérent nommé ci-dessus.

Pour le collège des membres associés « individus », **M. François ELIE** détaille les actes de candidatures enregistrés préalablement à la séance :

- M. Fabien CAUCHI
- M. Patrick SYLVESTRE

M. François ELIE constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège « individus » que 2 sièges sur un maximum de 2 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Il est précisé que préalablement à la séance, les salariés de l'ADULLACT ont élu à l'unanimité **Mme Béatrice JEAN-JEAN**, Chargée de communication de l'ADULLACT, en qualité de représentante du personnel.

M. François ELIE demande à l'Assemblée si celle-ci ne voit pas d'opposition à effectuer un vote

global au regard des candidatures déclarées inférieures ou égales par rapport au nombre de sièges maximum prévus dans les statuts.

Aucun membre de l'Assemblée ne s'y opposant, **M. François Elie** propose à tous les membres présents de procéder à l'élection de leurs représentants au Conseil d'Administration.

16h48 - vote : élus à l'unanimité

Le Conseil d'Administration ainsi élu sera composé de 18 membres sur un maximum de 25.

M. François ELIE précise que les membres du Conseil d'Administration présents se réuniront au sortir de l'Assemblée Générale pour élire le nouveau Bureau de l'Association.

NOUVELLE GRILLE DE COTISATIONS POUR LES EPCI MUTUALISANTS

16h49 – M. François ELIE explique que de plus en plus d'EPCI mutualisent leurs services avec leurs communes membres, en particulier les services informatiques. Il apparaît aberrant pour un service informatique mutualisé d'avoir à payer plusieurs cotisations auprès de l'ADULLACT – par exemple à la fois pour l'EPCI et pour la ville principale-.

D'autre part, les conventions de mutualisation se multiplient et complexifient le processus d'adhésion.

M. François ELIE propose de créer une nouvelle grille de cotisations pour les EPCI et leurs communes membres afin que celle-ci soit plus lisible. Cette nouvelle grille sera à préciser en CA comme le prévoient les statuts mais souhaite ouvrir la discussion en AG.

Le deuxième point évoqué par **M. François ELIE** s'attarde sur la volonté de produire un calcul de cotisation plutôt qu'une grille de cotisation afin d'éviter les effets de seuil. **M. François ELIE** souhaite récolter les remarques des adhérents sur ces deux points.

M. Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE souligne que le formulaire en ligne de calcul de cotisation semble en effet être le meilleur moyen afin d'éviter les effets de seuil et par conséquent le découragement de certaines collectivités. Il propose de prévoir une adhésion pour les villes issues de groupements de collectivités, dont le montant serait symbolique, afin de leur permettre d'adhérer à l'association par conviction et afin, pour l'ADULLACT, de pouvoir les identifier.

M. François RAYNAUD souhaite appuyer le point évoqué **M. Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE** en prenant l'exemple de la ville d'Arles qui a souhaité se présenter au Conseil d'Administration de l'ADULLACT, mais n'a pas pu le faire car celle-ci est adhérente uniquement au travers de la communauté d'agglomérations d'Arles Crau Camargue Montagnette.

M. François ELIE demande ce que l'Assemblée entend par un « montant symbolique ».

M. Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE suggère de le fixer au même niveau que celui des associations, c'est-à-dire 15 €, somme que toute collectivité peut se permettre de payer.

M. Sylvain DEFROMONT, du Conseil de Gestion du Nord, évoque la nécessité d'informer les collectivités de leur adhésion via un mutualisant, car souvent elles l'ignorent.

M. Christophe DUBREUIL, du GIP Recia, demande à quel collègue appartiendront ces adhérents

symboliques et quel poids auront-ils lors du vote en Assemblée Générale.

M. François ELIE rappelle le principe d'égalité face au vote, où le montant de la cotisation n'entre pas en compte.

M. Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE fait remarquer que ce point peut éventuellement provoquer un problème statutaire et qu'il faut donc prendre le temps d'étudier la question.

M. François ELIE confirme qu'il faut étudier cette question notamment sous l'angle de l'absence de création d'un collège spécifique. Est-ce vraiment nécessaire statutairement ? Quels bénéfices ?

M. Jean-Paul CHIRON, du Conseil Régional d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes prend la parole et pense que ce dernier point n'est pas une obligation légale, mais qu'un autre aspect juridique, la délégation de compétence, peut également poser problème.

M. Pascal KUCZYNSKI souligne que l'idée ici est également de mandater le Conseil d'Administration afin de déterminer s'il est préférable d'avoir un grille unique de calcul, basée sur l'EPCI et ses membres ; ou deux grilles de calcul, la première pour l'EPCI mutualisant et la seconde pour les membres des EPCI.

M. François ELIE souhaite donc que l'Assemblée Générale mandate le Conseil d'Administration afin de simplifier la question des conventions, de définir cette grille pour 2017 et d'étudier les questions légales mentionnées ci-dessus.

M. Pascal KUCZYNSKI tient à signaler que les EPCI ne souhaitant pas mutualiser continueront à bénéficier de la grille habituelle.

17h03 - vote : approuvé à l'unanimité

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

17h04 - M. François ELIE informe qu'une action en justice a été engagée suite l'accord cadre passé entre le Ministère de l'Éducation Nationale et Microsoft pour fournir « gracieusement » un certain nombre de services. L'action porte particulièrement sur différents points de requalification de l'accord, comme la requalification en marché public. **M. François ELIE** indique que l'ADULLACT fait partie des organismes ayant participé au financement de cette action. **M. François ELIE** souligne que mener ce type d'action rentre parfaitement dans le rôle de l'ADULLACT, dans la mesure où certaines manœuvres peuvent viser directement et indirectement à empêcher de porter le Logiciel Libre dans les domaines qui touchent au service public.

Ce point ne suscite aucune remarque ou question.

M. François ELIE rappelle la tenue du *Paris OSS Summit* les 16 et 17 novembre prochain, durant lequel le label « *Territoire Numérique Libre* » sera officiellement lancé. Le but est de valoriser les initiatives en termes de logiciels libres, formats ouverts et open data, et aussi d'avoir une meilleure vision de la situation de ces trois champs dans les collectivités.

M. François ELIE poursuit en donnant des informations sur un nouveau projet porté par l'ADULLACT, *Le Comptoir du Libre* dont le but est de consolider un catalogue de forges à

destination des décideurs, pour repérer et évaluer les outils libres. Cette plate-forme sera officiellement lancée au lendemain de l'Assemblée Générale, le vendredi 24 juin 2016. **M. Pascal KUCZYNSKI** précise que ce logiciel est un outil communautaire dont le but est de répondre aux questions suivantes : Qui utilise tel logiciel libre ? Où et comment trouver de l'aide sur cet outil libre ? Au travers notamment d'une métrique précise, avec des notes fondées sur des mesures automatiques, *Le Comptoir du Libre* doit apporter des informations simples afin, pour le décideur non nécessairement informaticien, de sélectionner le logiciel correspondant à son besoin.

M. François ELIE signale également qu'un marathon de développement a été organisé afin de développer l'application mobile générique « AMIES » qui sera également présentée le 24 juin 2016.

Enfin, **M. François ELIE** informe enfin, que les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre qui en 2016 se tiennent *a minima* en France, et d'autre part à La Réunion, se tiendront une nouvelle fois décentralisée à Saint Étienne du 1^{er} au 7 juillet 2017.

17h15 - Le président, après avoir demandé aux participants s'ils ont des questions et en les remerciant pour leur participation active, clôt l'Assemblée Générale.



François ELIE
Président de l'ADULLACT

Clémentine MORGANT
Secrétaire de séance

ANNEXE 1 : Liste des correspondants membres présents

MEMBRES INSCRITS LE 23 JUIN 2016

1	ROUX	Béatrice	Communauté De Communes De Petite Camargue
2	CAUCHI	Fabien	Individuel
3	CARTIER	Lenny	Somme Numérique
4	BRIEND	Sylvaine	Département Des Côtes D'armor
5	MAHEU	Didier	Centre De Gestion Mayenne
6	MARTEL	Jean-Francois	Mairie D'albi
7	MORFIN	Jean-François	Afc
8	GROS	Hervé	Ville De Pertuis
9	CARCAILLON	Charlotte	E-Collectivités Vendée (CDG85)
10	BRIVES	Véronique	Cogitis
11	COSTEPLANE	Louis	Individuel
12	DEFROMONT	Sylvain	Cdg59
13	CHASSAGNE	Claudine	Commune De Saint Martin D'uriage
14	CHIRON	Jean-Paul	Conseil Régional D'Aquitaine
15	DEMAMETZ	Laurent	Ville De Vedène
16	LEVY	Pierre	Mairie De Paris
17	BALDACHINO	Alain	Mairie Arles Et Accm
18	VAN DEN BUSSCHE	Franz-Albert	Individuel
19	KOPP CASTINEL	Marie-Jo	Association La Mouette
20	CHARABOUSKA	Martine	Mairie De Marseille
21	ORIHUELA	Benoit	Individuel
22	CHENEY	Xavier	Agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes
23	SYLVESTRE	Patrick	Individuel
24	DUBREIL	Christophe	Gip Recia
25	SAUNIER	Sébastien	Ville De Mions
26	CORFU	Sylvain	Sdis88
27	LACROIX	Christophe	Conseil Départemental De Seine Maritime
28	ELIE	François	GrandAngoulême
29	HOUÉ	Phillipe	Clermont Communauté
30	CAO	Antoine	Sgmap/Dinsic
31	CATUSSE	Laurent	Sicoval
32	LAURET	Bruno	Région Réunion
33	DELAPLANCHE	Guillaume	Ville De Cergy
34	ROGER	Michel	Gip Enfance En Danger
35	PIAUMIER	Matthieu	Adullact Projet
36	GÉNIS	Philippe	Le Département Des Pyrénées Orientales
37	ARNAUDON	Bernard	Syndicat Mixte Des Inforoutes
38	GRANET	Jean-Marie	Jmg
39	ROUGEOT	Marc	Metropole Nice
40	CLUZEAU	Christian	Conseil Départemental Hérault
41	ELINEAU	Jean Christophe	Pôle Aquinetic
42	TOMASI	Frédéric	Sicoval
43	GROSBOUT	Renaud	Acm Habitat

ANNEXE 1 bis : Liste des membres représentés

1	Sud Environnement	Membres représentés le 23 juin 2016
2	Ville de Saint Pourçain Sur Sioule	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
3	Département De L'orne	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
4	Ville de Saint Dié Des Vosges	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
5	Europole Strasbourg	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
6	Cd24	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
7	Pierre FERRARO	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
8	Mutualibre Et Ligue De L'enseignement, Fédération De L'aisne	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
9	Communauté De Communes Sauer-Pechelbronn	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
10	Ville de Villenave D'ornon	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
11	Ville de Rueil Malmaison	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
12	Département De La Gironde	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
13	Cc Du Saulnois	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
14	Ville de Savigny Sur Orge	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
15	Ville d'Annemasse	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
17	Mégalis Bretagne	, pouvoir blanc directement remis à l'ADULLACT
18	Ville de Saint Hilaire Du Harcouet	, donne pouvoir à François Elie, GrandAngoulême
19	Ville de Bollene	, donne pouvoir à François Elie, GrandAngoulême
20	Gip e-bourgogne	, donne pouvoir à François Elie, GrandAngoulême
21	Ville de Liancourt Saint Pierre	, donne pouvoir à François Elie, GrandAngoulême
22	Sdis39	, donne pouvoir à Sylvain Corfu, SDIS88
23	Sdis Du Tarn	, donne pouvoir à Sylvain Corfu, SDIS88
24	Ville de Moisy Cramayel	, donne pouvoir à Sylvain Defromont, CDG 59
25	Ville de Dardilly	, donne pouvoir à Sébastien Saunier, Ville de Mions

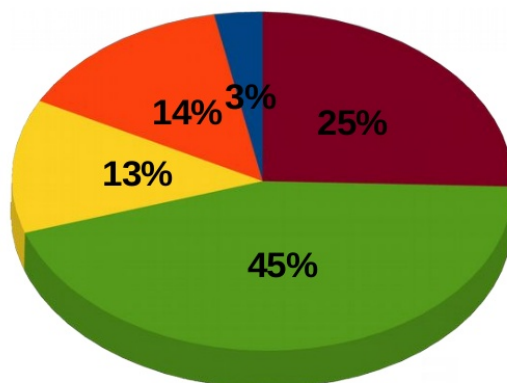
ANNEXE 1 ter : Liste des correspondants invités

1 Vincent LAMBERT, Cabinet comptable LAMBERT
3 Pascal KUCZYNSKI, ADULLACT

2 Florence Gabriel, KPMG
4 Clémentine MORGANT, ADULLACT

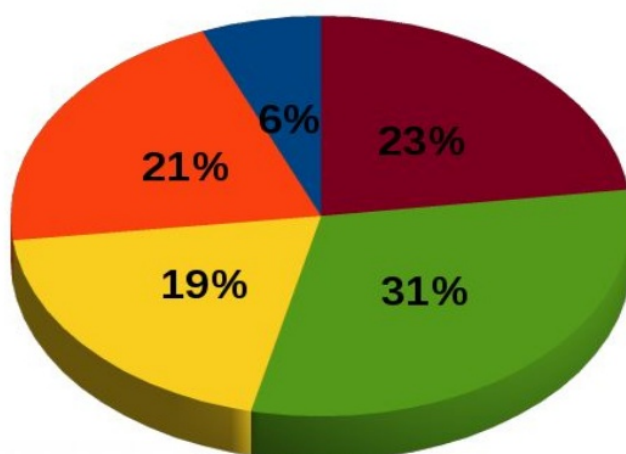
% Adhérents par type de collectivité

■ Région ■ Département ■ EPCI ■ Ville ■ Autre

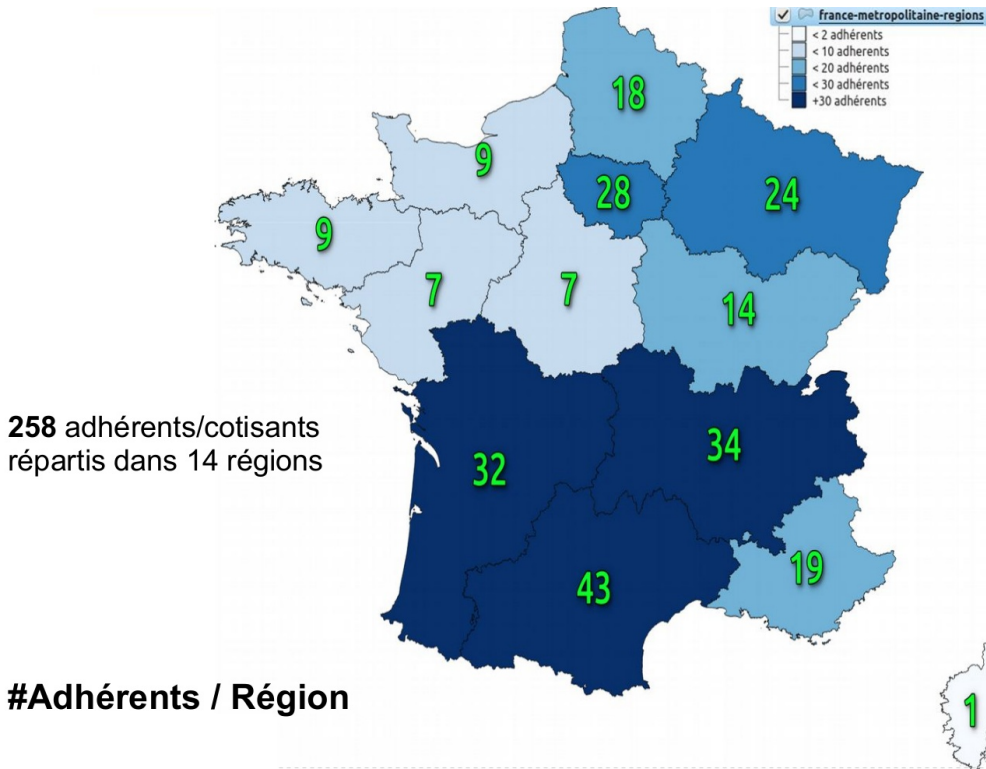


% Cotisations par type de collectivité

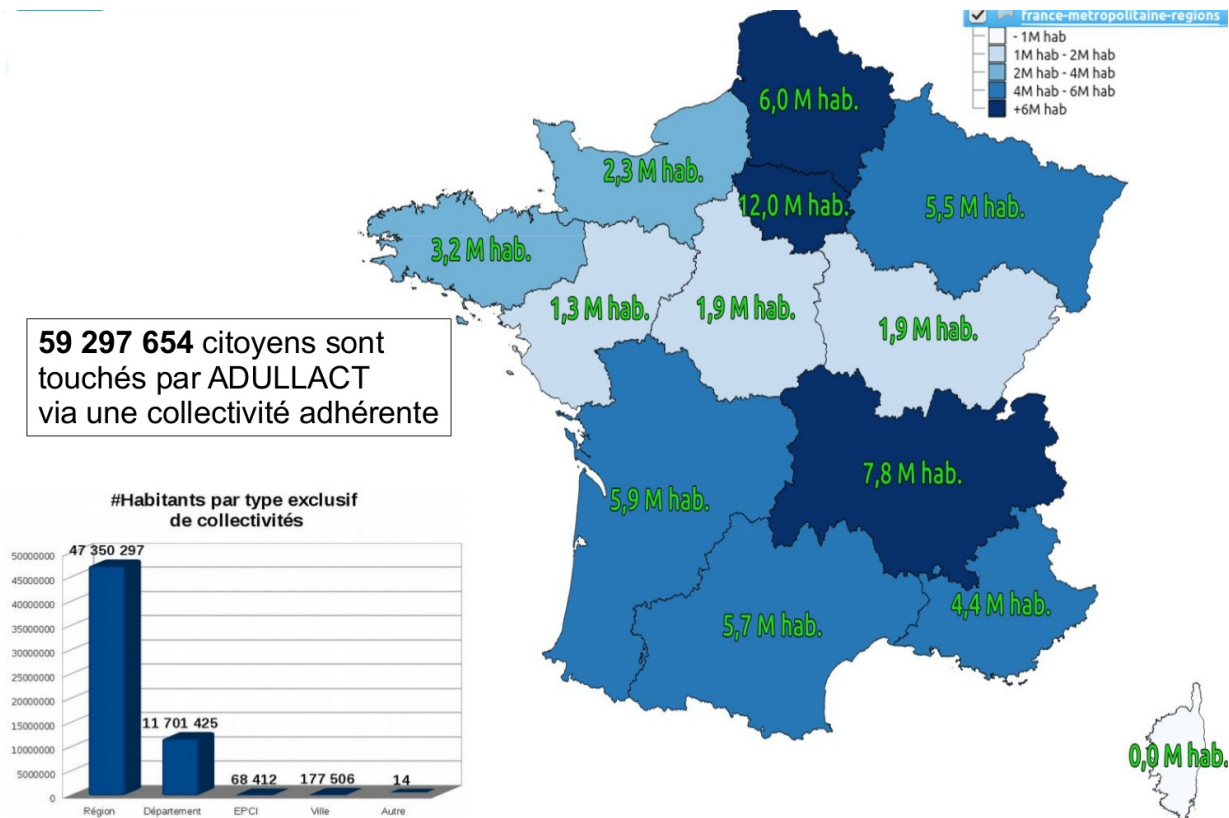
■ Région ■ Département ■ EPCI ■ Ville ■ Autre



ANNEXE 3 : Carte d'état des lieux des adhérents par région

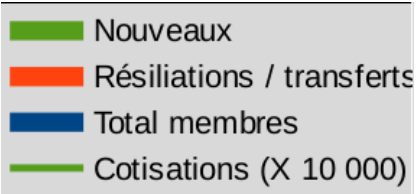
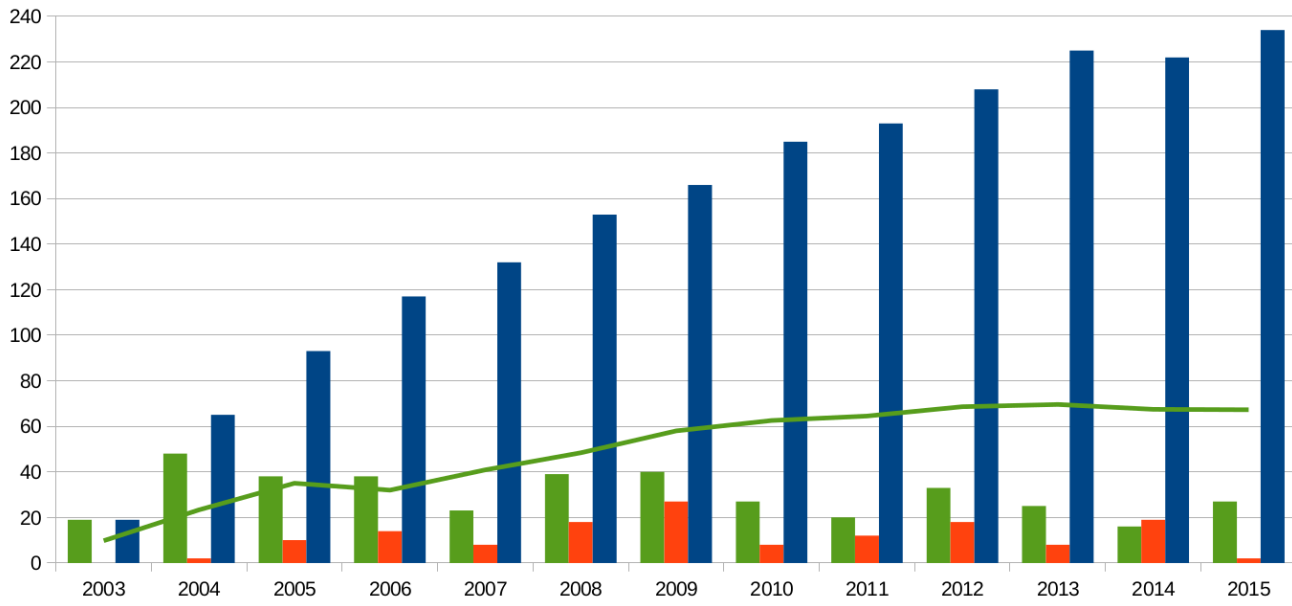


ANNEXE 3 bis: Carte du nombre d'adhérents par région touchés par l'ADULLACT



ANNEXE 4: Graphique de présentation de l'évolution du nombre d'adhérents

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLLECTIVITÉS COTISANTES



ADULLACT

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation			
	31/12/2015		31/12/2014		absolue		%	
	(12 mois)		(12 mois)		(12 mois)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			8 820	1,29	8 895	1,26	-75	-0,83
Cotisations			668 635	98,14	674 155	95,33	-5 520	-0,81
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			0	0,00	551	0,08	-551	-100,00
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			3 869	0,57	23 600	3,34	-19 731	-83,60
Sous-total des autres produits d'exploitation			681 324	100,00	707 202	100,00	-25 878	-3,65
Total des produits d'exploitation (I)			681 324	100,00	707 202	100,00	-25 878	-3,65
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					1	0,00	-1	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés			3 120	0,46	4 032	0,57	-912	-22,61
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			3 120	0,46	4 032	0,57	-912	-22,61
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)								
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			684 444	100,46	711 234	100,57	-26 790	-3,76
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-35 253	-5,16			-35 253	N/S
TOTAL GENERAL			719 697	105,63	711 234	100,57	8 463	1,19
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			1 15 383	16,94	57 120	8,08	58 263	102,00
Services extérieurs			64 984	9,54	67 758	9,58	-2 774	-4,08
Autres services extérieurs			69 695	10,23	99 543	14,08	-29 848	-29,98
Impôts, taxes et versements assimilés			13 509	1,98	9 287	1,31	4 222	45,46
Salaires et traitements			292 880	42,99	302 671	42,80	-9 791	-3,22
Charges sociales			128 519	18,86	127 532	18,03	987	0,77
Autres charges de personnel			1 114	0,16	14 320	2,02	-13 206	-92,21
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	7 802	1,15	9 093	1,29	-1 291	-14,19
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	1	0,00	14	0,00	-13	-92,85
Total des charges d'exploitation (I)	693 887	101,84	687 339	97,19	6 548	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	25 189	3,70	3 674	0,52	21 515	585,60
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	25 189	3,70	3 674	0,52	21 515	585,60
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	620	0,09	962	0,14	-342	-35,54
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	719 697	105,63	691 974	97,85	27 723	4,01
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			19 260	2,72	-19 260	-100,00
TOTAL GENERAL	719 697	105,63	711 234	100,57	8 463	1,19

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ADULLACT	BILAN ACTIF	page 2
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015	Présenté en Euros	

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	4 862	4 862	-0	0,00	276	0,06
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	51 774	41 327	10 447	2,12	11 744	2,55
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	25 031		25 031	5,08	50 031	10,87
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	400		400	0,08	400	0,09
TOTAL (I)	82 067	46 189	35 877	7,28	62 450	13,57
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	453		453	0,09		
Créances usagers et comptes rattachés	85 710		85 710	17,38	152 695	33,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	300		300	0,06	600	0,13
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	28 799		28 799	5,84	14 949	3,25
Valeurs mobilières de placement	251 668		251 668	51,03	170 857	37,12
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	85 977		85 977	17,43	55 723	12,11
Charges constatées d'avance	4 369		4 369	0,89	2 972	0,65
TOTAL (II)	457 277		457 277	92,72	397 796	86,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	539 343	46 189	493 154	100,00	460 246	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	346 320	70,23	327 061	71,06
Résultat de l'exercice	-35 253	-7,14	19 260	4,18
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	311 067	63,08	346 320	75,25
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	7 870	1,60	3 000	0,65
Fournisseurs et comptes rattachés	93 817	19,02	17 228	3,74
Autres	80 400	16,30	93 698	20,36
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	182 087	36,92	113 926	24,75
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	493 154	100,00	460 246	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ANNEXE 7: Budget prévisionnel 2016

Budget Prévisionnel	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Dépenses	67 088	42 658	86 571	44 688	46 863	110 281	47 938	43 188	53 860	44 198	42 708	88 172	718 169
Achat													
Matériels	0	0	1 000	0	0	1 000	3 200	0	1 000	0	0	1 000	7 200
Divers (fournitures, certificats, etc.)	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	7 200
Locaux													
Loyer Montpellier	3 550	3 550	3 550	3 550	3 550	3 550	3 550	3 550	3 550	3 550	3 550	3 550	42 600
Charges Montpellier	720	720	720	720	720	720	720	720	720	720	720	4 720	12 640
Refacturation charges courantes	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	5 040
P et T													
Affranchissement	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	1 200
Téléphone	60	10	60	10	60	10	60	10	60	30	60	10	420
Lignes ADSL	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	360
Frais de déplacement													
Loyers véhicules	680	680	680	680	680	680	680	680	680	680	680	680	8 160
Frais de déplacement, missions, réception	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	33 600
Frais de personnel													
Développeurs													
Équipe technique	8 380	8 380	8 380	8 380	8 380	8 380	8 380	8 380	8 380	8 380	8 380	8 380	100 563
Stagiaires	530	530	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	530	530	530	530	9 540
Direction - Administration													
Équipe administrative	10 684	10 684	10 684	10 684	10 684	10 684	10 684	10 684	10 684	10 684	10 684	10 684	128 208
Sorties exceptionnelles			23 000										23 000
Primes / Primes de vacances	0	0	4 126	0	2 500	2 930	0	0	2 261	0	0	3 200	14 998
Charges salariales / patronales	8 579	8 579	20 786	8 579	9 704	9 888	8 579	8 579	9 597	8 579	8 579	10 019	120 046
AMETRA	1 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100
Tickets restaurant	1 500	0	0	1 500	0	0	1 500	0	0	1 500	0	0	6 000
Assurances													
RCS	1 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300
Autres	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
Sous-traitance / Honoraires													
Maintenance forge	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	1 000	4 000
Hébergement	234	234	234	234	234	234	234	234	234	234	234	234	2 812
Maintenance Klekon/Belin/Wateco	18 480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 480
Agrément / certification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Convention SCOP	0	0	0	0	0	27 500	0	0	0	0	0	27 500	55 000
Commissaire aux Comptes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 500	5 500
Expert comptable	0	0	0	0	0	1 874	0	0	1 874	0	0	1 874	5 621
Honoraires s-s-traitance divers	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	30 000
Provisions	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	4 800
Amortissements	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	12 000
Communication													
plan de communication			2 000			4 000			4 000				10 000
Informations – mailing	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	5 280
congrès						27 500							27 500
Remboursement de prêt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	12 000
Recettes	179 028	22 303	36 803	67 403	63 128	53 103	66 603	25 053	43 903	71 908	34 653	78 653	741 530
Cotisations	177 975	21 250	35 750	66 350	62 075	37 050	64 550	24 000	39 850	70 890	33 600	77 600	710 900
Pondération nouveaux / sortants	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273	3 270
Stages de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	0	0	3 000
Standards congrès	0	0	0	0	0	15 000	0	0	0	0	0	0	15 000
Subventions	780	780	780	780	780	780	780	780	780	780	780	780	9 360
RESULTAT	+111 940	-20 355	-49 768	+22 715	+16 265	-57 179	+17 665	-18 135	-9 958	+27 745	-8 055	-9 519	+23 361